



## Démarchage téléphonique de CANALSAT

Par **gootsy**, le **27/12/2014** à **12:22**

Bonjour,

Abonnés chez CANALSAT depuis deux ans, nous sommes littéralement harcelés par eux par téléphone tous les quelques jours (en plus des mails et des sms) pour présenter les nouvelles offres et nous proposer des options. Mon épouse a plusieurs fois signaler qu'on ne souhaitait pas être contactés, les opérateurs nous répondaient "ah d'accord, je coche la case sur le formulaire et on vous appellera plus".

Aujourd'hui, petite nouveauté, l'opérateur nous a dit "ah mais la case n'existe pas! Vous avez signé un contrat, vous avez accepté qu'on vous appelle! Vous ne pouvez pas refuser!"

Outre le fait que l'on apprécie pas particulièrement que cinquante fois des personnes ont affirmé cocher une case imaginaire, nous sommes abasourdi par cette "obligation de démarchage", nous demandons si cela est vraiment légal et souhaitons savoir si aucune démarche n'est possible pour arrêter ce harcèlement.

Merci par avance